

## COMITE DE DIRECTION DU 02/02/2016 à 19h COMPTE-RENDU

Membres présents : DIDIER Jean (T), RAMBAUD Bruno (T), VIAL Pierrick (T), BONNET André (T), BRUN Michel (T), ARLAUD Frédéric (T), MARTIN Sylvie (T), WAX Nicolas (S)

Membres présents non votants : FOUCRIER Eric (Directeur)

Membres absents avec pouvoir : FALCOZ Denis (T), MARTIN FARDON Marie-France (T)

Membres absents : BONNET Maryse (T), MOLBERT Line (T), MOLLARET Guy (T)

Secrétaire de séance : Pierrick VIAL et Eric FOUCRIER

Présidence : Michel BRUN

Date convocation : 26 janvier 2016

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

### 1) Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 11/12/15

Le compte-rendu du Comité de Direction du 11/12/15 est approuvé à l'unanimité, soit 10 voix pour, avec une modification sur le paragraphe 4 : il s'agit de la présentation de la décision modificative n°5 au budget 2015 d'Albiez Tourisme détaillée ci-dessous et validée à l'unanimité soit 10 voix pour :

73013 Code INSEE	ALBIEZ TOURISME ALBIEZ TOURISME	DM n°5 2015
---------------------	------------------------------------	-------------

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical DECISION MODIFICATIVE N°5 ALBIEZ TOURISME

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-758 : MAD assistante de direction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €
<b>TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 000,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>12 000,00 €</b>		<b>12 000,00 €</b>

## **2) Coupe d'Europe de ski bosses**

Un point est fait sur les retours suite à la coupe d'Europe :

- Le directeur indique que les retours sont extrêmement positifs, avec de nombreux articles presses et vidéo. Il parle également de la publicité faite pour Albiez par Guilbaut COLAS en direct sur MCS Extrême durant la coupe du monde au Canada.
- Il fait part de l'augmentation des flux dans notre Station durant l'événement.
- Nous pouvons également constater un très bon retour de la FIS, qui nous félicite.
- Un nombre important d'officiels ont fait le déplacement.
- Les comptes de l'événement seront finalisés en fin de mois, néanmoins le directeur explique que le budget de cette coupe d'Europe est de 35 K€, et qu'il sera en bonne partie amorti.
- Il est prévu de faire une réunion retour d'expérience pour préparer la prochaine coupe d'Europe.

## **3) Un point rapide est fait sur le Samedi'€**

Le directeur explique que nous avons de très bons retours sur cette opération, avec deux impacts majeurs :

- Le premier : une augmentation de la fréquentation significative, avec des journées skieur en augmentation chaque samedi.
- Un deuxième, avec un retour positif pour les commerçants, plus particulièrement les restaurateurs.

## **4) Présentation du projet de développement du plan d'eau et de la place Opinel.**

Le directeur présente son projet de développement du plan d'eau et de la place.

- a) Investissement dans des structures flottantes sur une zone du plan d'eau et d'embarcations pour les tout-petits. Le directeur explique que la structure s'autofinance entièrement.
- b) Mise en place de jeux géants, échiquiers, damiers et puissance 4 géant. Le but est d'animer et de créer des flux sur la place.

Le projet est validé et voté à l'unanimité, soit 10 voix pour.

## **5) Présentation des comptes Office et RM**

Le directeur présente les comptes des deux structures et fait part des économies réalisées cette année.

## **6) Transfert de la compétence cinéma.**

Le directeur fait part des pertes réalisées chaque année par le cinéma, qui sont en moyenne de 40 K€ par an (le point mort financier se situe à 240 k€ de CA pour 28 k€ constaté en moyenne ces dernières années). De plus les prévisions de baisse des subventions à venir et du caractère industriel et commercial de la structure, ne permettent pas de perdre une telle somme d'argent et de limiter la promotion de notre outil de travail. Nous devons nous concentrer sur la possibilité d'autofinancer notre promotion et commercialisation.

Il est d'ailleurs rappelé que le cinéma a ici un caractère de service public.

L'EPIC ne peut supporter cette charge. Pour ces raisons il est demandé un transfert de la compétence du cinéma.

Le Comité de Direction, avec 9 voix pour et 1 abstention, valide la demande au Conseil Municipal de reprise du cinéma par la Mairie.

## **7) Ouverture du domaine de Montrond**

En préambule, il est rappelé les obligations sécuritaires pour l'ouverture d'un domaine nordique, ainsi que les délais d'interventions en cas d'accident.

La question se pose autour de ce qui doit être fait, tout en prenant en compte la sécurité, les moyens financiers à engager (10 k€/mois) les taux de passage en ski de fond. Dans la réflexion, le CODIR prend en compte un courrier remis à Monsieur le Maire par les anciens élus de Montrond.

Les premiers retours mettent en avant une faible concentration de ski de fond compte tenu de la configuration du site, qui se prête plus à des pratiques comme le ski de randonnée et les raquettes.

Le CODIR demande si la commune est en mesure de donner une subvention à hauteur des montants à engager pour l'ouverture à la pratique du ski de fond. Compte tenu des moyens financiers de la commune cela paraît difficile.

Il est évoqué que le domaine se prête plus à la pratique libre des disciplines de pleine nature.

Il est donc demandé de voter, sur la question suivante : faut-il ouvrir le domaine nordique de Montrond pour la pratique du ski de fond sous conditions d'une subvention de la mairie de 10k€ pour un mois ?

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide de ne pas ouvrir le domaine de Montrond à la pratique du ski de fond, avec 4 voix contre, 3 abstentions et 3 voix pour l'ouverture.

## 8) Question Diverses :

- Pas de navette le 11 mars 2016.
- Le directeur fait part d'un entretien avec Stéphane DIDIERLAURENT, qui met en avant ses responsabilités et son implication dans son travail. Le directeur demande à ce qu'il soit augmenté de 13 NR et passe ainsi de 232 à 245 NR.  
Après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 10 voix pour, cette augmentation.
- Suite à une réunion avec le CODIR, le directeur propose un événement « caisse à savon » pour le 24 juillet 2016.  
Il fait part des principes d'organisation et du caractère attractif de l'événement.  
Le Comité de Direction vote à l'unanimité, soit 10 voix pour, l'organisation de cet événement.

La réunion est clôturée à 23h45.

Le Président,

Michel BRUN

